



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES
DU 19 JUIN 2024**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* de l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers (3.4 du cahier des charges) ;
2. *Présentation pour avis* de l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers (4.3 du cahier des charges) ;
3. *Présentation pour avis* de la proposition de modulation des contributions financières (2.2. du cahier des charges) ;
4. *Présentation pour avis* du taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés (5.2.4.1 du cahier des charges) ;
5. *Présentation pour avis* des standards de déchets d'emballages ménagers et papiers (6.1.1. du cahier des charges).

I. Registre de présence

Le 19 juin 2024 à 15h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 07 juin février 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France ;
- Mme Julie Langevin, titulaire, représentante des Entreprises du Médicament (LEEM) ;
- Mme Véronique Fabien-Soulé, titulaire, représentante de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- Mme Françoise Weber, suppléante, représentante de la Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Stéphane Panou, titulaire, représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Bénédicte Kjaer Khalat, titulaire, représentante de Zéro Waste France ;

Est absent :

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Noëlle Guillerault, Directrice Pole Gestion Clients, Citeo ;
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception et Réemploi ;
- Julien Dubourg, Directeur Clients et Marketing ;
- Sophie Genier, Directrice Services Recyclage ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Véronique Fabien-Soulé et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Présidente du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (la « **Présidente** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphe d'approuver l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Les Entreprises du Médicament : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Abstention**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

<p>Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et deux (2) abstentions, le Comité approuve l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers.</p>
--

2. Présentation pour avis de l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphe d'approuver l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Les Entreprises du Médicament : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**

Avec neuf (9) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers.

3. Présentation pour avis de la proposition de modulation des contributions financières au titre de l'année 2025

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphe d'approuver la proposition de modulation des contributions financières au titre de l'année 2025.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Les Entreprises du Médicament : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis défavorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis défavorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

<p>Avec six (6) avis favorables, deux (2) avis défavorables et une (1) abstention, le Comité approuve la proposition de modulation des contributions financières au titre de l'année 2025.</p>

4. Présentation pour avis du taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés à trier

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphe d'approuver la proposition de taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés à trier.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Les Entreprises du Médicament : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve la proposition de taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés à trier.

5. Présentation pour avis des standards des déchets d'emballages ménagers et papiers

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphé d'approuver la proposition de standards des déchets d'emballages ménagers et papiers.

Comité Parties Prenantes Adelphé - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve la proposition de standards des déchets d'emballages ménagers et papiers.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Présidente du Comité des Parties Prenantes Adelphé

Véronique Fabien-Soulé, Fédération des Entreprises de Boulangerie



Scrutatrice – Comité Parties Prenantes Adelphé

Sylviane Oberlé, Association des Maires de France

Sylviane Oberlé ⁷